



REGLEMENT
RAID'LOUFFES
7 SEPTEMBRE 2013

RAID DECOUVERTE

ARTICLE 1

Le raid'louffes est un raid sportif qui se déroule dans la ville de Wattrelos. Il a pour objectif de permettre la pratique de différents sports tout au long de la journée, de découvrir ou redécouvrir la richesse de la ville (son patrimoine, ses quartiers, etc.)

L'esprit d'équipe, la convivialité mais aussi le dépassement de soi seront au rendez vous.

Le raid'louffes est organisé conjointement par l'association Raid'louffes, la ville de Wattrelos et de nombreuses associations partenaires.

ARTICLE 2

LES EQUIPES

Une équipe est composée de 2 raiders de 11 à 15 ans accompagnés d'un parrain de plus de 21 ans .

L'équipe s'engage à respecter le règlement. Nous comptons sur les parents pour expliquer les points de règlement aux enfants afin d'éviter tout litige le jour du Raid.

LE ROLE DU PARRAIN

Il aura à accompagner son équipe dans la totalité des épreuves. Il aura également un rôle pédagogique en montrant l'exemple. Le parrain est responsable des jeunes qu'il encadre ; tout manquement pourra être sanctionné par les organisateurs.

Le parrain est responsable de son équipe durant les liaisons VTT entre les sites.

Il est tenu de respecter et de faire respecter le code de la route durant les liaisons et les consignes de sécurité lors des épreuves.

Les membres organisateurs se réservent le droit de pénaliser voire d'exclure l'équipe qui ne respecte pas les règles de sécurité.

Chaque membre de l'équipe se doit de respecter l'environnement, le matériel mis à disposition, les bénévoles et les autres équipes participantes.

Chaque membre de l'équipe doit être couvert par une assurance responsabilité civile et individuelle accident.

ARTICLE 3

LE MATERIEL OBLIGATOIRE

Chaque membre de l'équipe devra se munir d'un VTT en bon état, d'un anti vol et devra porter un casque à coque rigide avec attache pour les liaisons VTT ainsi que pour les épreuves nécessitant l'utilisation du VTT.

Il convient de prévoir 4 épingles à nourrice par raider pour l'attache du dossard.

Nous demandons également de prévoir un matériel de réparation pour le VTT en cas de panne ou crevaison.

Un crayon est également indispensable pour répondre aux questions du quizz.

Il est demandé de prévoir 1 téléphone portable par équipe (le numéro devant être communiqué à l'organisation lors de l'inscription).

LE MATERIEL FOURNI PAR L'ORGANISATION

* Un tee shirt RAID'LOUFFES que le raider s'engage à porter tout au long de la manifestation en respectant la visibilité des logos des partenaires.

* UN plan de la ville avec localisation des différentes épreuves.

*UN mémento de 1ers secours avec les premiers gestes.

*Les numéros de téléphone utiles pendant le raid.

*Le road book et les cartes parcours d'orientation.

*La collation du midi.

*Le pot de l'amitié à la fin des épreuves.

ARTICLE 4

LES EPREUVES

Le déroulement des épreuves fixé par l'organisateur doit être respecté par les raiders.

Pour le Raid Découverte , les épreuves sont :

La course d'orientation ,le tir à la carabine,le bike and run ,le canoe, l'accrobranche ainsi quelques épreuves surprises à sensation,à reflexion....

L'organisation se réserve le droit d'annuler une épreuve en cas de conditions météorologiques défavorables rendant dangereuse la pratique de l'activité.

LE CLASSEMENT

Chaque épreuve est notée sur 100 points sauf les épreuves surprise et le quizz qui sont sur 60 points.

Les points sont attribués selon le score pour la course d'orientation et le tir à la carabine ou classement au temps pour le VTT technique,le canoe et le bike and run.

Un bonus point sera attribué aux équipes se présentant au départ déguisés en Berlouffes.

L'organisateur se réserve le droit d'attribuer des pénalités en cas de non respect des règles .

LES RECOMPENSES

Les 3 premières équipes de chaque Raid seront récompensées par des médailles et coupes.

Tous les raiders participants se verront offrir, en plus du tee shirt RAID'LOUFFES , quelques gadgets en fonction de la générosité de nos partenaires.

ARTICLE 5

LE DOSSIER D' INSCRIPTION

& La fiche individuelle d'inscription (une par équipe) dûment remplie et signée.

& Le certificat médical type fourni avec signature et tampon du médecin

& Autorisation parentale pour les mineurs (voir autorisation type jointe)

& Photocopie de la carte d'identité ou du passeport pour chaque raider.

& Un chèque de 25 Euros par équipe pour le Raid Découverte

Tout dossier incomplet sera refusé.

En cas de dépassement du quota d'équipes, soit 20 équipes pour chaque Raid, la date de dépôt de dossier fera foi.

LA PUBLICITE

Le comité organisateur se réserve le droit de publier tout film ou photos se rapportant au Raid.